



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 27.05.14

13-INT-194

Scanné le _____
Détermination

Le Grand Conseil souhaite que le Conseil d'Etat continue la politique qu'il mène dans le domaine des Conventions Collectives de Travail qui promeut auprès des représentants des employeurs et des salariés - dans le respect du partenariat social - la conclusion de Conventions Collectives de Travail branche par branche.

Lausanne, le 27 mai 2014



Mathieu Blanc
Groupe PLR